

I-2005-0-11-113-01(74)



1

Dépôt : Mme Lydie Err  
PI 5325, 5422, 5423  
01.02.2006

## Résolution

### La Chambre des Députés,

Vu l'importance du Conseil de l'Europe dans l'échiquier des organisations internationales à dimension parlementaire ;

Vu la qualité du dialogue qui s'est établi entre ses 46 Etats membres, concernant les Droits de l'Homme, la prééminence du droit et la démocratie pluraliste ;

Vu l'influence que les conclusions de ce dialogue peuvent avoir sur la qualité des travaux des parlements nationaux ;

Vu l'intérêt que la présente résolution aura pour d'autres organisations à dimension parlementaire ;

**Souhaite** être informée régulièrement sur les travaux au sein du Conseil de l'Europe et en débattre le cas échéant ;

### Invite partant la Commission des règlements

A mener une réflexion sur le cadre le plus approprié dans lequel les parlementaires luxembourgeois, membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, pourront informer les députés luxembourgeois sur les travaux menés au Conseil de l'Europe.

*J. Hus* / *Al. Mercier* / *ERR*  
*H. Glesener* / *h*  
*Pranger* / *flunder*  
*(D. Herber)*